Le Faucon pèlerin Falco peregrinus dans les Vosges

Jean GSPANN

Jusqu'au 18e siècle, l'homme sympathisait avec les oiseaux de proie. Après la Révolution la notion de "nuisible" s'accrédita et le massacre des becs crochus fut officialisé. Des nemrods en mal de gibier s'en donnèrent à cœur joie sans parler des piégeurs et autres empoisonneurs. L'hécatombe prit fin en 1972 lorsque les instances gouvernementales décrétèrent la protection de tous les rapaces.

LES EFFECTIFS

Le statut de nicheur du Faucon pèlerin vosgien n'est connu que depuis 1970. Onze couples producteurs furent identifiés en 1972. Puis les effectifs déclinèrent si bien qu'en 1978 l'espèce frôla l'extinction : cette année-là aucun jeune ne fut recensé.

De 1978 à 1993 le nombre de fauconneaux à l'envol est passé de 0 à 65. Ce dernier chiffre est le plus important jamais enregistré. En 1994 par contre le bilan s'avéra catastrophique. Sous l'effet conjugué de conditions climatiques défavorables et de dérangements incessants seuls 30 jeunes furent dénombrés. En 1995 on en compta 62. L'ampleur des fluctuations témoigne de la précarité du statut de ce rapace. Il est bon de rappeler que sur 10 jeunes un seul a une espérance de vie de cinq ans.

LES MENACES

Certains périls qui menaçaient l'espèce naguère ne posent plus de problème. C'est ainsi que les prélèvements d'œufs par les collectionneurs sont devenus exceptionnels, l'usage des pesticides a été réglementé, le tir illégal a considérablement régressé dans notre région et la maîtrise des techniques de reproduction a pour ainsi dire mis fin au désairage.

En revanche les perturbations occasionnées par les dérangements se multiplient sans cesse. La surfréquentation, l'invasion motorisée, la chasse photographique, l'esca-

lade, le vol libre et plus généralement la prolifération anarchique des activités de pleine nature se soldent tous les ans par l'échec de nombreuses nichées. La loi sur la protection de l'environnement qui sera promulguée incessamment y remédiera sans doute.

LA VARAPPE

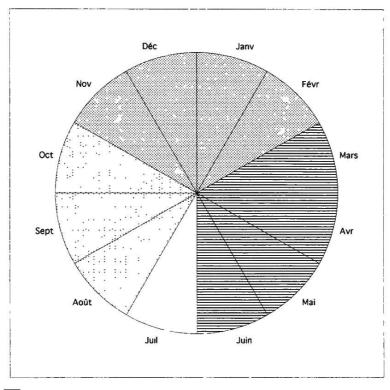
Vu l'engouement qu'elle suscite la pratique de l'escalade ne laisse pas d'être préoccupante. La sauvegarde d'une espèce passe par la préservation de son habitat. Or les falaises vosgiennes sont de dimensions trop modestes pour que varappeurs et rapaces puissent en disposer conjointement. Une majorité de grimpeurs tient pourtant la cohabitation pour possible. Il s'agit bel et bien d'un conflit territorial intéressant non seulement la France mais l'ensemble de l'espace européen.

L'interdiction temporaire de grimper est incompatible avec un suivi sérieux. On ne peut prohiber l'escalade d'un site durant la saison de reproduction et laisser faire les huit autres mois de l'année. Il importe de respecter le cycle annuel du Pèlerin qui se décompose comme suit : la nidification débute fin février pour s'achever fin juin ; en juillet les jeunes se dispersent ; pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre, les nouveaux adultes sont en quête d'une aire. En cas de dérangement au cours de cette période ils ne peuvent récupérer leurs anciens territoires. En hiver le rocher est occupé par le tiercelet tout au moins.

Le litige opposant grimpeurs et protecteurs des rapaces s'est envenimé au fil des années. La raison voudrait qu'un compromis soit négocié qui garantisse sa place à chacun. Il va sans dire que le plus tôt serait le mieux.

Année	Nombre de couples producteurs	Nombre de jeunes à l'envol
1978		0
1979	3	8
1980	3	7
1981	5	13
1982	7	11
1983	3	9
1984	5	12
1985	7	17
1986	13	27
1987	12	25
1988	16	37
1989	16	37
1990	16	44
1991	19	50
1992	21	45
1993	25	65
1994	14	30
1995	26	62

Evolution de la population Faucon pèlerin dans le massif vosgien depuis 1978



Période de reproduction : fin février à fin juin

Emancipation des jeunes: juillet

Quête d'une aire par les nouveaux adultes : août, septembre, octobre

En hiver le site est occupé par au moins l'un des adultes

Cycle annuel du Faucon pèlerin

RESUME

En 1978, aucun jeune Faucon pèlerin ne vit le jour en Alsace. Grâce à une protection accrue, les effectifs de ce splendide rapace ont atteint, en dépit d'une certaine précarité, un niveau encourageant (62 jeunes à l'envol en 1995).

ZUSAMMENFASSUNG

Nicht ein einziger junge Wanderfalke wurde 1978 im Elsass geboren. Dank einer erhöhten Beschützung, haben die Bestände dieses wunderschönen Raubvogel, trozt

einer gewissen Unsicherheit, einen ermutigen Stand erreicht. (26 Jungvögel waren 1995 beim Anfflug).

SUMMARY

No young peregrine falcon was born in Alsace in 1978. Thanks to intensiffed protection, the population of this splendid bird of prey has reached, in spite of its instability, an encouraging level (62 young assessed at flight in 1995).

ADRESSE DE L'AUTEUR

Jean GSPANN - 20a, rue de Turckheim - 68000 COLMAR.